

Monsieur le President

Mesdames, Messieurs

Le Tchad a développé un programme d'information, de sensibilisation et d'éducation aux risques de mines et se soucie de la prise en charge des victimes de ces engins de morts ; ce souci se traduit par la prise d'un acte officiel notamment la loi portant protection des personnes handicapées

Cette loi donne l'accessibilité d'une base fondamentale de la vie aux handicapés en général et des victimes de mine en particulier ; en conformité de cette loi le Ministère de l'Education Nationale a exonéré les frais d'inscription à l'école les élèves handicapés et les enfants des parents handicapés ; le Ministère de l'action sociale accompagne ponctuellement les enfants à l'école lorsqu'ils rencontrent des difficultés ; avec le soutien du CICR, le Centre d'appareillage et réadaptation de Kabalaye (institut privé) fournit des services dans ce domaine aux handicapés et victimes de mine

Cet effort a été soutenu par l'adhésion du Tchad aux différentes résolutions et conventions relatives à la protection et à la réinsertion des personnes handicapées

Le plan d'action pour l'assistance aux victimes élaboré par l'appui technique de Handicap International et financier du Canada, vient d'être adopté par le gouvernement tchadien mais sa mise en œuvre risque d'être compromise partiellement, pour son caractère multidimensionnel si les partenaires impliqués ne s'y mettent pas

En dépit des efforts fournis dans le domaine de l'assistance aux victimes, il faut signaler que nous rencontrons des difficultés plus précisément :

- **Manque de financement extérieur pour l'assistance aux victimes**
- **L'éloignement des zones à risque des centres de santé**

- ***L'absence d'une assistance technique internationale***
- ***Les pesanteurs socioculturelles et économiques***

Je saisis cette occasion pour remercier tous les partenaires qui n'ont cessé de nous accompagner dans cette œuvre humanitaire sous toutes ses formes, tout en sollicitant le renouvellement de leur appui pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour finir, je tiens à signaler que depuis octobre 2010, nous avons enregistré 09 nouvelles victimes qui viennent s'ajouter à la longue liste existante de mines dont 04 victimes par mine antichar, 02 par mine

antipersonnel et 03 par UXO

je vous remercie pour votre bienveillante attention

REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTERE DE L ECONOMIE DU PLAN

ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

HAUT COMMISSARIAT NATIONAL AU DEMINAGE

CENTRE NATIONAL DE DEMINAGE

COMMUNICATION DE MOUSSA ALI SOULTANI

SUR L ASSISTANCE AUX VICTIMES

**A LA 11 EME CONFERENCE DES ETATS PARTIS A LA
CONVENTION D OTTAWA**

CAMBODGE DU 28 NOVEMBRE AU 02 DECEMBRE 2011